



## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

**Date de limite de candidature : 15 octobre 2021**

<b>Nom du projet</b>	Aménagement d'un parking végétalisé et d'un espace de détente et jeux en centre bourg
<b>Nom du Porteur de projet</b>	Commune de Saint Règle
<b>Structure Juridique du Porteur de projet</b>	Collectivité territoriale
<b>Nom du GAL</b>	GAL LOIRE TOURAINNE

### THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics ( <i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts ( <i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive ( <i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique ( <i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique ( <i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux ( <i>thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local</i> )	<input type="checkbox"/>

### ELEMENTS BUDGETAIRES

<b>Montant total du projet</b>	49 492.61 € HT
<b>Montant FEADER</b>	23 607.75 €
<b>Nom des cofinanceurs</b>	Conseil départemental 37

## INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

La commune rurale de St Règle (37) a souhaité repenser les espaces publics du centre bourg dans un souci de valorisation du patrimoine, de création de lien social et de respect de l'environnement. Le projet comprend la rénovation d'un parking bitumé fortement dégradé en aire de stationnement végétalisée ainsi que l'aménagement d'un espace vert existant en espace de rencontres et de loisirs intergénérationnels. Ce projet a été réalisé de manière participative et partenariale et avec l'utilisation de matériaux naturels et recyclés.

## PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

St Règle est une commune rurale de 500 habitants située à côté d'Amboise. En cœur de bourg, face à l'école, la commune a souhaité revaloriser un espace vert et un parking. Le parking d'une trentaine de places utilisé pour l'école, la mairie, l'église et la salle des fêtes était en partie bitumé et fortement dégradé et l'espace vert adossé n'était pas du tout mis en valeur. Pour améliorer le cadre de vie des habitants et le cœur du village, la commune a donc proposé la création d'une aire de stationnement végétalisée et d'un espace de détente et loisirs pour les habitants. La commune a réalisé cet aménagement en essayant de limiter au maximum son impact sur l'environnement tout en valorisant le patrimoine de la commune et en respectant son caractère rural. Le choix de recréer une aire de stationnement végétalisée dans une commune sensible aux inondations contribue à limiter l'imperméabilisation des sols et le ruissellement des eaux de pluie.

Sur la partie arrière du parking végétalisé, à distance de la route pour garantir un espace sécurisé, l'espace vert a été réaménagé : rénovation du terrain de pétanque, installation de bancs et plantations d'arbres à proximité pour offrir de l'ombre, installation de jeux enfants en bois et d'une boîte à livres, installation d'une clôture ganivelle... Pour rappeler le passé arboricole de la commune, des variétés anciennes de fruitiers ont été plantées. Différentes rénovations ont également eu lieu sur le site : habillage de l'abri bus en béton et des murs en parpaings par des planches de bois, suppression des barrières en ciment...

Les aménagements sont très appréciés des habitants. L'espace de loisirs avec ces différents équipements est maintenant un lieu que les habitants se sont appropriés. Leader a permis d'accompagner la réalisation du projet dès la phase idée.

## LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Ce projet permet de répondre pleinement à la stratégie Leader du GAL « affirmer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie des habitants ». Les aménagements qui permettent de créer du lien entre les habitants de la commune, s'intègrent dans l'environnement rural de la commune et valorisent son patrimoine en rappelant son passé arboricole. La commune s'est appuyée sur les conseils de paysagistes pour l'insertion paysagère du parking et de la zone de loisirs. Les habitants et l'école ont été impliqués dans la réalisation du projet. Le mobilier de repos a été réalisé par une association d'insertion à partir de bois de palettes, les plantations ont également été mises en place par l'association. L'habillage de l'abribus et de murs en parpaings avec des planches de bois a permis de réhabiliter des équipements existants à moindre coût et toujours dans un souci d'intégration paysagère. Cet aménagement de centre bourg à la fois lieu de rencontre, zone de loisirs et de stationnement est parfaitement duplicable à d'autres communes rurales où l'usage de la voiture individuelle est très présent et le besoin de d'attractivité du centre-bourg est essentiel.

## PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Joindre quelques photos ou documents illustrant votre projet.



*Association LEADER France*

*C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage*

